

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 4 novembre 2021, 16h15, Géopolis 1620

Accueil

Niklas Linde ouvre la deuxième séance du Conseil de faculté de l'année académique 2021/2022 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour	1
2. Approbation du procès-verbal n° 172 de la séance du 07.10.2021 et de son résumé..	1
3. Communications du Doyen.....	1
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL.....	2
7. Désignation du Prof. Pietro De Anna, coordinateur du MSc en sciences de l'environnement	2
8. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études (temps plein et temps partiel) du MSc en sciences de la Terre.....	3
9. Validation du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations des cursus de Bachelor et Master de la FGSE.....	3
10. Préavis composition commission d'habilitation pour le titre de privat docent M. Tonini	3
11. Préavis composition commission de présentation, titre prof. ad'personam D. Bouffard	3
12. Préavis composition commission de présentation, titre prof. ad'personam D. Rubatto.	4
13. Désignation des Délégué (K.Holliger) et Délégué suppléant (C.Kull) à l'Intégrité scientifique FGSE.....	4
14. Validation complémentaire de membres de commissions (égalité, recours, recherche, conseil de l'Ecole, Cellule Intégrité)	4
15. Demande d'accueil pour un subsidie ERC advanced (C.Hassler)	5
16. Divers, interpellations et propositions	5

Niklas Linde propose d'ajouter un point « Demande d'accueil pour un subsidie ERC advanced (C.Hassler) avant celui des *Divers, interpellations et propositions*. Cette requête doit être déposée le 1^{er} décembre auprès du FNS et ne peut donc pas attendre le prochain Conseil de faculté pour être traitée.

L'ordre du jour modifié est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 172 de la séance du 07.10.2021 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'a de remarque, ni de demande de modification.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Niklas Linde a huit communications :

- **Mikhail Kaneshvki** se verra décerner un prix EGU 2022 : Ian McHarg Medal. Il le félicite pour l'obtention de ce prestigieux prix reçu en fin de carrière.
- Le rapport des membres de la **Commission de titularisation** de Georgina King sera soumis au prochain Conseil de faculté.
- Le rapport des membres de la **Commission de la Planification Académique (CPA)** devrait être soumis au Rectorat d'ici la fin de cette année.
- Le **Webmapping** des expertises FGSE est en ligne. Le Doyen encourage les chercheur·e·s à y introduire leurs nouveaux mots-clés.
- Le SRH a développé un projet regroupant tous les **cours donnés au sein de l'UNIL**. Ces cours sont consultables sur courses.ch/cours. De plus amples informations suivront.
- La **CoPers** n'a reçu aucune candidature pour le corps professoral. Il est important d'avoir des candidat·e·s venant de la FGSE ; les professeur·e·s sont donc encouragé·e·s à se porter candidat·e·s.
- Le **Conseil de discipline de l'UNIL** manque également de représentant·e du corps professoral. Là aussi les professeur·e·s sont invité·e·s à déposer leur candidature pour rejoindre cette entité.
- Pour la **Fête des diplômé·e·s** du 19 novembre, le Décanat a été décidé de donner la possibilité aux lauréat·e·s d'inviter jusqu'à huit proches, mais il n'y aura pas d'apéritif à l'issue de la cérémonie pour limiter les risques de contamination.

4. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert remercie les membres du Conseil d'avoir mobilisé leur entourage pour intégrer une des commissions de l'Ecole.

La Direction a envoyé un texte concernant la directive 3.22 sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiants qui est entrée en vigueur rétroactivement à la rentrée de septembre.

5. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga a quatre communications :

- Lors du prochain Conseil de faculté, elle présentera la **centralisation** des divers services de la Recherche, qui sont l'héritage de l'ancien Rectorat.
- Sept postes de PAT à temps plein, localisés dans chaque faculté, vont être créés pour une période de trois ans, afin de répondre aux **besoins numériques**. Un exposé plus détaillé sera présenté aux membres du Conseil lors de la prochaine séance.
- Grégoire Mariéthoz est le représentant de la FGSE à la Scientific Advisory Board (SAB) à la **Division calcul et soutien à la recherche (DCSR)**.
- Le délai pour la mise au concours **Mobi.Doc**, qui accorde un financement de six mois aux doctorant·e·s (hors FNS), est fixé au 1^{er} mars 2022.

6. Communications du représentant FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Désignation du Prof. Pietro De Anna, coordinateur du MSc en sciences de l'environnement

Aucun membre du Conseil ne souhaite voter à bulletin secret.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte la désignation de Pietro De Anna comme coordinateur du MSc en sciences de l'environnement.

8. Préavis sur le règlement et validation du plan d'études (temps plein et temps partiel) du MSc en sciences de la Terre

Valérie Boisvert explique que les objectifs de la réforme sont de réduire l'offre de cours, d'avoir un programme plus structuré, clair et attractif pour les étudiant·e·s, d'avoir un nombre viable d'étudiant·e·s par cours et présenter une version moderne et multi-disciplinaires des sciences de la Terre. Les différentes modifications apportées au plan d'études sont détaillées dans les documents joints à la convocation. Le règlement a été adapté en conformité avec les lois des Universités engagées dans ce Master. Le Conseil de l'École lors de son vote a donné un préavis favorable au plan d'études, y compris aux demandes de modification de l'Université de Genève, et au règlement.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide les modifications apportées aux plans d'études à temps plein et à temps partiel et préavise favorablement sur les modifications apportées au règlement.

9. Validation du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations des cursus de Bachelor et Master de la FGSE

Valérie Boisvert précise que plusieurs cas de plagiat ont été dénombrés au précédent semestre dont un qui a donné lieu à un recours auprès de la Direction de l'UNIL ce qui a conduit à la nécessité de redéfinir le plagiat dans le Mémento. Selon le RGE, un zéro ne doit pas être considéré comme une note et ne peut pas entrer dans une moyenne ; il est donc éliminatoire. Un module ne peut pas être validé si un des éléments a obtenu un zéro. La seconde modification d'importance concerne les signatures des procès-verbaux des évaluations qui ont été simplifiées : une seule signature suffit si plusieurs enseignant·e·s donnent conjointement un cours.

Les modifications du Mémento ont été préavisées favorablement par le Conseil de l'École.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide les modifications apportées au Mémento.

10. Préavis composition commission d'habilitation pour le titre de privat docent M. Tonini

Concernée, **Marj Tonini** sort de la salle.

Niklas Linde explique qu'elle a déposé son dossier au Décanat, accompagné d'une proposition de cours, afin d'être évaluée pour l'obtention du titre de privat docent. Une Commission a été mise sur pied, comprenant deux professeur·e·s et un membre du corps intermédiaire. Son rapport devra, par la suite, être accepté par le Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la commission.

Marj Tonini réintègre la séance.

11. Préavis composition commission de présentation, titre prof. ad'personam D. Bouffard

Niklas Linde précise que le Dr. Damien Bouffard a effectué sa thèse à l'EPFL et travaille à Eawag en tant que Group Leader. Il est membre du Comité de Pilotage de la plateforme LÉXPLORE basée à Pully, gérée conjointement par l'UNIL, l'UNIGE, l'Eawag et l'EPFL. Le

Décanat a été d'accord d'entrer en matière pour l'attribution du titre prof. *ad personam* au niveau professeur associé. La CPA en avait auparavant discuté à l'interne. L'IDYST soutient fortement cette demande. L'accord du Rectorat sera requis par la suite.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la commission.

12. Préavis composition commission de présentation, titre prof. ad personam D. Rubatto

Niklas Linde précise que Daniela Rubatto, professeure associée à l'Université de Berne, a été durant ces six dernières années experte scientifique à la SwissSIMS à 20% à l'ISTE. Afin qu'elle puisse continuer à utiliser et développer la SwissSIMS, elle a besoin d'une affiliation avec l'UNIL. Sa demande est fortement soutenue par l'ISTE. En effet, il est important que les publications sur des données provenant de la SwissSIMS soient affiliées à l'UNIL qui finance majoritairement ce projet

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la commission.

13. Désignation des Délégué (K.Holliger) et Délégué suppléant (C.Kull) à l'Intégrité scientifique FGSE

Rémy Freymond rappelle que la nouvelle directive de la Direction 4.2 sur *l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche et sur la procédure à suivre en cas de manquement à l'intégrité* est rentrée en vigueur le 1er juin 2021. En plus de la désignation des délégué·e·s, une Cellule intégrité FGSE doit être constituée, pour une durée de deux ans, dont le rôle sera de prendre le relai des délégué·e·s lors d'enquêtes nécessitant plus d'approfondissement ou dans les cas sensibles.

Klaus Holliger sort de la salle. Aucun membre ne souhaitant prendre la parole, le Doyen propose de passer au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte de désigner K.Holliger et C.Kull à l'Intégrité scientifique FGSE.

Klaus Holliger réintègre la séance.

14. Validation complémentaire de membres de commissions (égalité, recours, recherche, conseil de l'Ecole, Cellule Intégrité)

Niklas Linde informe que Judith Eeckman, première assistante à l'IGD, s'est portée volontaire pour représenter le corps intermédiaire au sein de la Commission de l'égalité.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Judith Eeckman à la Commission de l'égalité.

Pour la Commission de la recherche, il manquait un·e représentant·e du corps intermédiaire à l'ISTE. Entretemps la doctorante Maud Jordan s'est portée candidate.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Maud Jordan à la Commission de la recherche.

Maria Margarita Ariza Acero, Mathilde Bayens, Laetitia Denans (suppléante), Harriet Drage (suppléante) et Pascal Perolo (suppléant) se sont proposé·e·s pour représenter le corps intermédiaire du Conseil de l'école, ainsi que Cédric Andermatten (suppléant) pour le corps étudiant.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition du Conseil de l'École.

Pour rappel, la Cellule intégrité intervient lorsqu'une situation devient plus compliquée à gérer pour les délégués à l'Intégrité scientifique.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Cellule Intégrité.

15. Demande d'accueil pour un subside ERC advanced (C.Hassler)

Niklas Linde informe que Christel Hassler a contacté, quelques heures avant le délai de préinscription, le Décanat, qui a accepté de soutenir sa demande d'accueil à l'ISTE et de la présenter au Conseil de faculté. Le Conseil d'institut de l'ISTE s'est réuni ce même jour à midi et a préavisé favorablement cette demande.

Marie-Elodie Perga rapporte que la candidate a hésité à postuler à l'Université Genève.

Niklas Linde ne souhaite pas prévoir un Conseil de faculté supplémentaire pour traiter ce cas et suggère de voter avec les informations à disposition.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise négativement sur la demande.

16. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps étudiant remarque que ni le langage inclusif, ni même le langage épïcène, ne sont utilisés que ce soit dans les documents officiels ou ceux du Conseil de faculté. Pourtant le plan d'action 2021-2024 de la Commission de l'égalité le prévoyait.

Niklas Linde prend note de sa remarque. Il explique que les nouveaux membres de la Commission de l'égalité, ne pouvant appliquer eux-mêmes toutes les actions décrites dans le plan, ont décidé d'engager une personne experte en équité, diversité, inclusion (EDI). La mise en application du plan d'action va prendre du temps.

Niklas Linde remercie les membres pour leur participation et clôt la séance à 18h05.

Niklas Linde, Président